

Cher Monsieur et Chère Madame,

Par ce courrier, nous vous confirmons que les moteurs tubulaires de marque SOMFY profitent bien d'une garantie de 5 ans à compter à partir de la date de fabrication.

Cette garantie peut effectivement être restreinte à partir du moment où des doutes existent quant au système de commande utilisé lorsque celui-ci ne provient pas de SOMFY et ne répond pas aux critères de base.

Ces critères sont les suivants :

- A moins que cela ne soit clairement spécifié dans la notice d'installation se rapportant à un produit ou à une gamme spécifique, un système de commande ou de relaiage doit être prévu afin de garantir, à tout moment, l'impossibilité de mise en parallèle des opérateurs tubulaires.
- A moins que cela ne soit clairement spécifié dans la notice d'installation se rapportant à un produit ou à une gamme spécifique, on ne peut brancher directement plusieurs points de commande sur un même opérateur.
- A moins que cela ne soit clairement spécifié dans la notice d'installation se rapportant à un produit ou à une gamme spécifique, les systèmes de commande et la connectique seront étudiés afin qu'en aucun cas un moteur puisse être alimenté dans les deux sens. De plus, un système de sécurité sera prévu pour éliminer tout risque provenant d'une inertie ou rebond des lames de contact.
- Une temporisation de non-alimentation (dans les deux sens) de minimum 0,5 seconde sera ainsi prévue lors de l'inversion de sens.
- Le choix des contacts des relais devra être en conforme aux spécificités des opérateurs tubulaires-motorisation asynchrone. Les contacts de sortie seront temporisés afin d'éviter tout risque de détérioration de produit pouvant résulter d'un blocage du produit porteur (ex : 120 à 180 sec).

Le non-respect de ces éléments sera considéré comme manquements aux spécificités des opérateurs pour stores et volets roulants et suspend effectivement la garantie sur les opérateurs SOMFY.

En espérant ainsi avoir plus clarifié certaines inconnues ou imprécisions, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, chère Madame, l'expression de mes sincères salutations.

SOMFY Belux
Janvier 2002